

Industrie du Futur : Programme Régional d'accompagnement des entreprises 2020/2022



Agence de Développement Économique



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

L'industrie du futur

- Ensemble de transformations des systèmes de production introduites par les nouvelles technologies permettant à l'industrie de se transformer pour gagner en performance et en compétitivité,

Malgré des disparités selon les filières, de nombreux indicateurs soulignent la nécessité, en particulier pour les TPE et PME

- Moderniser et/ou renouveler un outil de production relativement ancien – 19 ans d'âge moyen –,
- Taux d'équipement de notre industrie nationale en robots industriels relativement faible : 132 robots pour 10 000 employés, contre 185 en Italie, 309 en Allemagne, voire 631 en Corée du Sud.
- Des TPE-PME encore peu digitalisées, faute d'acculturation, de compétences, d'accompagnement et de moyens.
- 25% des dirigeants de TPE/PME en Occitanie ont engagé un processus de transformation digitale, 85% d'entre eux estiment manquer des compétences nécessaires à sa réussite.
- **il s'agit d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leurs organisations, de leurs modes de conception et de commercialisation, dans un monde où les outils numériques font tomber la cloison entre industrie et services.**

Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

Le programme régional d'accompagnement des entreprises à l'IDF

Objectifs

Permettre aux entreprises :

- D'identifier leurs **leviers de compétitivité**, de croissance et d'attractivité,
- De s'engager dans un processus de **transformation** significatif et durable

Bénéficiaires

- TPE / PME / ETI
- Tous secteurs industriels
- Quel que soit le niveau de « maturité » initial au regard de l'IDF
- Etablissement de production concerné en Occitanie



Moyens

- un accompagnement spécialisé par un prestataire référencé sur AMI (architecte/intégrateur IDF)
- Un parcours à caractère incitatif pour les entreprises par la prise en charge totale ou partielle du coût HT des prestations par la Région et co-financé par l'Etat

Intervention publique

- Subvention à l'entreprise (de 6 à 21 K€)
 - Cofinancement Etat-Région
- Budget global : 6,85 M€

Durée : 36 mois, de fév. 2020 au 31 déc.2022



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

Proposer une approche systémique (architecte de l'IDF) intégrant :

- les facteurs déterminants dans un processus de transformation vers l'industrie du futur
- Les inter-relations et impacts de ces facteurs sur l'ensemble des processus opérationnels de l'entreprise.
 - Vision et stratégie du dirigeant,
 - Intégration du numérique et des technologies de production avancées
 - Performance industrielle
 - Performance organisationnelle, qualité, entreprise étendue
 - Réduction de l'empreinte environnementale et énergétique,
 - Accompagnement humain, acceptabilité du changement, valorisation des salariés, management des compétences et des savoir-faire
 - performance économique et les nouveaux modèles (servicisation, économie circulaire...)



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

• CARACTERISTIQUES DES PRESTATAIRES

- Une méthode « architecte de projet » correspondant à une approche globale et systémique de l'entreprise
- N'étant offreur d'aucune solution technologique / **Tiers de confiance pour l'entreprise**
- Expérience éprouvée de l'Industrie du Futur : écosystème, référentiels, offreurs de solutions...

• MISSION DES PRESTATAIRES

- Le consultant « architecte » est l'interlocuteur privilégié de l'entreprise pour les phases 1 et 2
- Le prestataire a un rôle de pilotage du projet de transformation de l'entreprise
- Il identifie, propose et coordonne les interventions des experts en fonction des priorités et besoins définis par le chef d'entreprise
- **7 prestataires ont été référencés** selon un cahier des charges défini par la Région
- Le choix du prestataire revient à l'entreprise



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur Architectes Projet

PRESTATAIRES	PARTENAIRES	REFERENCES
AFNOR	BOSCH (Process industriels) STRATEIS (Performance industriel)	<ul style="list-style-type: none">• 300 entreprises industrielles d'Occitanie accompagnées chaque année pour évaluer leurs démarches de performance organisationnelle.• Organisation de Tours Usine Industrie 4.0 au sein du site de Rodez de Bosch
AGILEA	Profils « Architecte IDF » : A-Innovative, ACE Académie, Adéquations, Alkemys, Altair Business, DSJ Consulting, Esprit RH, Histrio, OG Conseil et Performances, SL Conseil, SP Conseil.	<ul style="list-style-type: none">• Plan Régional Industrie du Futur en PACA• BPI France : Diagnostic performance 360°, accompagnement stratégique et stratégie industrie du futur• Action collective DIAPASON et SYSTEMIC : Diagnostics, simulations et recommandations de technologies (telles que cobots, GPAO, MES) pour une Industrie du Futur efficiente où l'Homme est au coeur du système.
ALTRAN	DigiLence (développement durable) Terres d'EFC (humain)	<ul style="list-style-type: none">• Cave coopérative – Accompagnement d'orientation stratégique à 5-10 ans• Equipementier électrique – Accompagnement au changement d'un site industriel• Industrie aéronautique – Audit et accompagnement à l'automatisation• Industrie électrique – Mise en oeuvre d'une nouvelle plateforme SI• Groupe coopératif agricole – Accompagnement vers l'excellence (humain, digital et business)
CYLAD CONSULTING	Accompagnement entreprise y compris sur les expertises sectorielles et fonctionnelles réalisé en interne	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) par les processus• Transformation digitale d'une organisation• Programme commun d'améliorations client/fournisseur• Outils digitaux et bonnes pratiques de gestion de projet



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

PRESTATAIRES	PARTENAIRES	REFERENCES
IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE	EFESO Consulting (organisationnel) <i>Compétences spécifique mise en avant par IEIC en ingénierie financière</i>	<ul style="list-style-type: none">• PME Sérigraphie : diagnostic 360°, relais de croissance usine 4.0• Leader des verres correcteurs : identification du futur process de fabrication de lunettes• Programme public de filière régionale : Diagnostic 360° Industrie du futur• ETI services industriels : Etude d'impact des solutions IDF• ETI papèterie & agro : évaluation de la vulnérabilité liée à l'approvisionnement en eau de sites industriels
OPEO-SOCODIT	CETIM (Technologue) SOFIES (Environnement) ESSP (Environnement)	<ul style="list-style-type: none">• <u>Cauquil</u> : Labellisée vitrine Industrie du Futur début 2020 : montée en puissance de son système industriel agile (urgences au milieu de la série), connecté et piloté (dialogue de performance).• <u>HUGON Tribunes</u> : mise en œuvre d'une nouvelle organisation et d'outils numériques modernes de gestion, permettant d'absorber les fluctuations de plannings et l'augmentation significative de la charge.
TOPTECH	Accompagnement entreprise exclusivement réalisé en interne en phase 1	<ul style="list-style-type: none">• <u>PME/PMI</u> : Récaéro, Freyssinet-Aéro, Gillis Aéro, Danival, Atelier du chocolat, Picard Thermoformage, Menuiserie Combes, Tannerie Pechdo, ...• <u>ETI & Grands Comptes</u> : Astrium, EADS, Dassault, Charles et Alice, L'occitane, Zodiac, Fluidra, Streit, Tricots St James ...



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

7 PRESTATAIRES RÉFÉRENCÉS

AFNOR

Patrice GARCIA
Tel : 05.61.39.76.70
Mail : patrice.garcia@afnor.org
Site internet : <https://www.afnor.org/>

ALTRAN

Frédéric MAUPOUME - Tel : 06.87.88.63.34
Mail : frederic.maupoume@altran.com
Site internet : www.altran.com

CYLAD

Nicolas COMTE - Tel : 07.62.76.66.95
Mail : industriedufutur@cylad.com
Site internet : <https://www.cylad-consulting.com/fr/actualites/11582/>

IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE

Antoine PIERRE - Tel : 06.29.48.76.84
Mail : antoine.pierre@inextenso-innovation.fr
Site internet : <https://inextenso-innovation.fr>

OPEO SOCODIT

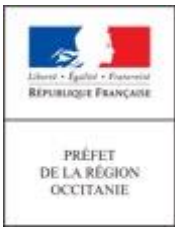
Jean Patrice Gasc - Tel : 06 86 57 84.04
Mail : jp.gasc@socodit.fr
Site internet : www.opeo-conseil.fr/

TOPTECH

Daniel TOUERY - Tel : 06 23 13 53 87
Mail : daniel.touery@toptechfrance.eu
Site internet : <https://www.toptechfrance.eu/>

AGILEA

Damien BROCHARD - Tel : 06.75.30.22.84
Mail : damien.brochard@agilea-group.com
Site internet : <https://www.agilea-group.com/la-region-occitanie-selectionne-agilea-et-ses-partenaires-pour-le-programme-regional-industrie-du-futur>



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

Le programme régional d'accompagnement des entreprises à l'IDF

Un parcours en 2 phases avec **durée minimum de 5 jours de prestation**

Phase 1 : accompagnement court

- Durée de la prestation : **5 jours**
- Contenu de la prestation
 - diagnostic « 360° » selon une approche systémique;
 - Définition des objectifs et de la stratégie de l'entreprise ;
 - Elaboration d'une feuille de route à 24 mois ;
 - Définition du périmètre d'intervention des experts et choix des actions / expérimentations à déployer ou approfondir par un accompagnement long (Phase 2).
- Financement : **100 %** plafonnés à 1200 € HT/j – régime de minimis



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

Le programme régional d'accompagnement des entreprises à l'IDF

Phase 2 – accompagnement sur-mesure

- *Durée* : **25 jours** maximum.
- Socle minimal :
 - Etude approfondie sur 3 « facteurs déterminants » dont 1 techno, avec plan d'actions à 3 ans
Mise en œuvre d'une ou plusieurs expérimentations / actions opérationnelles;
- Sur 25 jours :
 - Elaboration d'un business plan avec évaluation du coût d'action, de son retour sur investissements et une priorisation des actions;
 - Mise en œuvre d'une ou plusieurs expérimentations / actions opérationnelles dans l'entreprise ;
 - Expression des besoins de l'entreprise auprès des offreurs ou prestataires spécialisé, voire rédaction du cahier des charges.
- *Financement* : **50%** plafonnées à 1200 € HT/j (Aides au conseil ou De Minimis (ETI))



Industrie du Futur 2020/2022

Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur

Phase 2 – accompagnement sur-mesure

Méthodologie d'intervention

Cette phase consiste en un accompagnement de conseil **piloté par un des 7 prestataires référencés** (« architecte IDF »).

Si des experts externes sont mobilisés, ceux-ci sont coordonnés par l'architecte IDF pour le compte du chef d'entreprise.

⇒ l'entreprise accompagnée recevra **des factures émises uniquement de la part de l'architecte IDF.**

Exemples de sujets susceptibles d'être approfondis en phase 2

- Excellence opérationnelle, lean, système de management, 5S
- Accompagnement humain, formation, GPEC
- Digitalisation : SI (ERP/MES/CRM), cyber-sécurité, big data, intelligence artificielle, simulation avancée, objets connectés
- Nouveaux procédés de fabrication : automatisation, robotique, cobot, fabrication additive
- Nouveaux matériaux
- Démarche environnementale : diminution de l'impact environnemental mais aussi modèle de développement durable dès la conception produit...
- ...



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

Les critères d'éligibilité au dispositif

Activité industrielle : Entreprises ou établissements industriels ayant une activité principale de production, de fabrication ou de transformation, ou toute activité combinant des processus industriels et des facteurs de production de biens ou de services

Entreprises dont l'établissement concerné par l'accompagnement est **situé sur le territoire de la région Occitanie** ;

Taille de l'entreprise : **TPE / PME / ETI**
(Effectif < 4999 salariés / CA < à 1,5 Md€ / Total bilan < à 2 Mds€)

Entreprises disposant d'un 1er bilan d'activité sur 12 mois minimum

Fonds propres au moins égal au montant de la subvention demandée

Plafonds d'aides « *de minimis* » non dépassé au niveau du groupe sur le territoire français



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

Vous êtes intéressé par le parcours régional Industrie du Futur ?

o Créez un compte sur le **Hub Entreprendre** en quelques clics :
<https://hubentreprendre.laregion.fr>

(OU via la page du Hub Entreprendre dédiée à l'Industrie du futur :
<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/parcours-regional-industrie-du-futur>)

o **Choisissez votre référent** (interlocuteur privilégié sur tous vos projets) selon les critères suivants : localisation, structure d'accompagnement, filière(s) de spécialité et domaine(s) de compétence(s).

o Cliquez sur : « *Les outils à ma disposition* » => « *Parcours régional Industrie du futur* » et laissez-vous guider

o **Choisissez votre prestataire** référencé par la Région : présentation et contacts disponible pour demander un devis

o Déposez en ligne votre dossier de demande (réorientation vers le portail des aides)



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Attestation TVA
- Les statuts datés et signés
- Composition du conseil d'administration ou du bureau en exercice
- Derniers comptes clôturés et certifiés
- Kbis pour les entreprises uniquement (de moins de 3 mois)
- Attestation de régularité fiscale (de moins d'un mois)
- Attestation de régularité sociale (de moins d'un mois)
- Devis du prestataire référencé (non signé)
- Organigramme capitalistique du groupe (précisant le niveau de participation, effectif, CA et total bilan de chaque entité du groupe)
- RIB
- L'extrait du journal officiel ou récépissé de déclaration en préfecture (**pour les associations uniquement**)



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

Un programme de sensibilisation piloté par la CCI Occitanie

- Actions de communication ;
- Réunions d'informations (15 / an) ;
- Ateliers en présentiel (15 / an) ;
- Webinaires (ateliers en ligne) (10 / an) ;
- Rencontres entre industriels et offreurs de solutions (16 / an) et l'animation de groupes dans la durée ;
- Animation et développement du Club régional des Offreurs de solutions ;
- Déclinaison du concept de « Vitrine Industrie du Futur » sur les principaux salons régionaux dédiés à l'industrie.

Ces actions seront déployées sur l'ensemble du territoire régional, avec une attention particulière portée aux 10 territoires d'Industrie de la région Occitanie.



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

VISIBILITÉ OFFREURS DE SOLUTIONS

Inscription au **répertoire national des offreurs de solutions** sous l'égide de l'Alliance Industrie du Futur et gérer par CCI France: <http://offreurs-solutions-occitanie.enquete-en-ligne.com/>

Plus d'infos sur le répertoire national : <https://www.cci.fr/documents/10988/9e26d532-27a6-402a-bd26-cd3fa2ad1fcc>

Le Club des Offreurs de Solutions Industrie du Futur d'Occitanie

Objectif du club : valoriser le portefeuille des offreurs de solutions de l'Industrie du futur afin de favoriser leur business et l'accès au marché

<https://www.toulouse.cci.fr/se-developper-industrie/offreurs-de-solutions>

Adhérer au club

Occitanie Est : Jasmine BOUDJEMAA - CCI 34

04 99 515 317 / 07 89 201 651 - j.boudjemaa@herault.cci.fr

Occitanie Ouest : Sylvie MONPAGENS – CCI 31

05 62 57 65 57 / 06 85 03 91 90 - s.monpagens@toulouse.cci.fr



Plan Régional Industrie du Futur 2020/2022

Programme 10 000 accompagnements

Contacts utiles

- **RÉGION** – Christophe BENTANAX - Directeur de projet Mutations industrielles : coordination globale du programme Industrie du Futur, christophe.bentanax@laregion.fr
- **RÉGION** – Pauline BINOT – Chargée de mission : référente sur le dispositif Parcours Industrie du futur, pauline.binot@laregion.fr
- **ÉTAT** – Alice VILCOT – Chargée de mission : pour toutes questions relatives à l'AIF (référentiel AIF, indices de maturité) et participation de l'Etat aux actions. alice.vilcot@direccte.gouv.fr
- **AD'OCC** – Stéphane BLANCHARD – Coordinateur Industrie du Futur : sollicitations des entreprises (contact entreprises et référents) et suivi opérationnel des parcours, stephane.blanchard@agence-adocc.com
- **Programme du GIFAS** : Jean-Luc Fenoux (jean-luc.fenoux@airbus.com)